

Côte d'Ivoire

0. GÉNÉRALITÉS

La Côte d'Ivoire

(Terre d'Éburnie), est située dans la partie occidentale du golfe de Guinée, bordée au nord-nord par le Mali et le Burkina Faso, à l'est par le Ghana, à l'ouest par le Liberia et la Guinée.

L'histoire de la Côte d'Ivoire antérieure aux premiers contacts avec les Européens est quasiment inconnue.

Ayant pour langue officielle le français, il existe plus de 60 autres langues et dialectes parlés au quotidien (sénoufo, dioula, baoulé, bété, ...).

Elle a pour monnaie, le franc CFA et le pays fait partie de la CEDEAO.

Protectorat français en 1843, colonie française en 1893, incluse de 1904 à 1958 dans l'AOF, l'indépendance est acquise en août 1960.

L'économie est essentiellement axée sur la production de café et de cacao.

Topographie

Le pays est caractérisé par un relief peu élevé. Les terres sont constituées en majeure partie de plateaux et plaines, l'Ouest du pays, étant une région montagneuse (mont Nimba 1752 m). Les eaux sont constituées au Sud par l'océan ainsi que par des eaux mortes. De nombreux cours d'eau avec souvent des débits extrêmes, drainent tout le territoire avec quatre grands fleuves Cavally, Sassandra, Bandama, Comoé.

Géologie

Les sols sont souvent meubles, de couleur allant de l'ocre au rouille sombre. Le soubassement rocheux est diversement constitué, presque invisible, à l'exception des dômes cristallins. Il est formé en quasi-totalité par des roches cristallines ou phylliteuses (migmatite et gneiss). Les sols ferrallitiques couvrent la majeure partie du territoire ivoirien : zones forestière et pré-forestière, zones de savanes.

Climat

Le territoire de la Côte d'Ivoire est compris entre 4° et 10° de latitude nord. Le climat, généralement chaud et humide, constitue une transition entre l'équatorial et le tropical, Equatorial le long des côtes, il est semi-aride à l'extrême nord. Les températures oscillent autour de 28°C en moyenne, avec de faibles amplitudes de (25 à 30°C), un fort taux d'humidité (80 à 90 %) et des précipitations abondantes. Une grande saison sèche chaude, de décembre à avril, est entrecoupée de quelques pluies et s'étend des mois de décembre à avril, une petite saison sèche couvre les mois en août et septembre. Les saisons de pluie s'échelonnent de mai à juillet et d'octobre à novembre.

Faune et flore

Le paysage de base constitué par les forêts denses occupe un tiers du territoire. De petites mangroves existent sur la côte. Le patrimoine forestier ivoirien est estimé en 2007 à 6 millions d'hectares, la moitié du début du xxème siècle.

La faune présente une richesse particulière, avec de nombreuses espèces animales. Parmi les , l'animal le plus emblématique reste l'éléphant. Il est côtoyé par les deux espèces d'hippopotames, celle de savane, et l'espèce pygmée, localisée dans les forêts, puis l'hylochère ou sanglier géant, les antilopes, des buffles, des singes, des rongeurs, la panthère, la mangouste ... Plusieurs centaines d'espèces d'oiseaux ont été identifiées,. On trouve également de nombreux reptiles (serpents, lézards, caméléons...), des insectes (papillons, scarabées, fourmis, ...), araignées et scorpions, etc.

Protection de l'environnement

Des zones protégées ont été aménagées, avec des plans de réintroduction d'animaux, notamment pour le rhinocéros noir et la girafe : Réserve d'Aboukouamékro, huit parcs nationaux et 300 réserves. Parc national de la Comoé, grandes aires protégées, Parc national de Taï, Parc national de la Marahoué s'étend sur cent mille hectares.

Démographie

La population ivoirienne connaît une croissance rapide. Cette population est constituée de 51,6 % d'hommes et de 48,4 % de femmes. .

La population ivoirienne est multiethnique avec cinq grands groupes, sur une soixantaine d'ethnies ;

- au Nord, le groupe voltaïque ou *sénoufos*
- au Nord-ouest, le groupe *mandé du Nord* ou *malinké*
- à l'Ouest, le groupe *mandé du Sud*
- au Sud-ouest et au centre-ouest, le groupe *krous*
- au centre et à l'Est, le groupe akans qui inclut les *Baoulés*

Religions

Les **différentes** religions du pays sont l'islam (40 %, animisme ou religions traditionnelles africaines (20%), catholicisme (20%), protestantisme (9%), autres (11%).*

Terre de migrations

Le XVIII^e siècle consacre les grandes migrations akan (Agni, Baoulé, Atié, Abbey, Ébriés, M'Batto, Abidji) dans le Sud-est et le centre. Ces migrations sont causes de conflits entre les populations, mais permettent de nombreuses alliances politiques et matrimoniales.

Au contact de l'Europe

Jusqu'à la fin du XVI^e siècle, les Européens présents sur le littoral ivoirien sont portugais. Ils seront rejoints à la fin du XVI^e siècle par les Hollandais, puis par les Français et les Anglais.

Ces Européens entretiennent des relations religieuses, politiques mais surtout commerciales.

La Côte d'Ivoire reste jusqu'au XIX^e siècle, un espace de traite d'importance moindre comparativement aux pays voisins.

Colonie française

Après la guerre de 1870, la France se lance, à l'instigation de Gambetta et de Jules Ferry, dans la colonisation de l'Afrique et de l'Indochine

L'autorité française s'est heurtée dans son installation en Côte d'Ivoire à de nombreuses résistances et révoltes (sièges de Daloa, Man, attaques des postes d'Agboville et d'Adzopé) toutes réprimées violemment. Une nouvelle économie s'installe progressivement avec le développement des exploitations agricoles et des plantations de café et de cacao.

Parallèlement des infrastructures et des équipements sont réalisés pour soutenir l'exploitation économique (réseau routier et chemin de fer). Des écoles et des postes médicaux sont également ouverts.

1. PEUPLES ET ROYAUMES : UNE HISTOIRE COMPLEXE INÉGALEMENT CONNUE

1.1. COEXISTENCE PACIFIQUE DE PLUSIEURS POPULATIONS

L'histoire de la Côte d'Ivoire, et de ses voisins (Ghana, Guinée), est caractérisée par l'installation de populations issues des régions voisines.

Les **Sénoufos**, puis les Malinkés vinrent du Nord (Burkina Faso et Mali), les **Baoulés**, les **Agnis**, les Abrons, membres du groupe **akan**, de l'Est (Ghana), les Bétés de l'Ouest (Liberia).

Cette coexistence ne semble pas avoir donné lieu à des affrontements majeurs. L'activité de ces populations, mobiles mais liées à la lagune, était en partie dédiée à la pêche.

1.2. PREMIERS ROYAUMES

Lorsque les Achantis commencèrent à se structurer, les peuples vaincus quittèrent souvent la région pour aller fonder un royaume ailleurs, comme les Agnis qui fondèrent le Ghana et Assinie. Ce fut les cas aussi des Denkyiras (royaume de Ndemé et Moronou, et des Baoulés (villages de Béoumi et de Beglessou dans la vallée de la Bandama). Puis la reine Abla Pokou franchit la Comoé et s'installe vers Bouaké, avec un groupe qui prit le nom de Baoulés. Puis Baoulés, Sénoufos et Malinkés fondèrent le nouveau du Togo.

Dans la région, seuls les Akans créèrent des royaumes durables, l'empire Dioula de Kong.

1.3 LA DYNASTIE OUATTARA : ROYAUME DE KONG, DE BOBO-DIOULASSO (xviiième)

La ville de Kong vit s'installer la famille de Tiéba **Ouattara**, qui fit fortune dans le tissage. L'aîné, Sékou était chef d'une armée, le cadet Sékou Famaghan, alla fonder le royaume de Bobo-Dioulasso. Les héritiers Ouattara se disputaient la primauté des territoires. Le royaume Ouattara de Bobo-Dioulasso s'assura le contrôle de vastes régions entre la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso. Sous Oulé Ouattara, roi lettré et soldat, le royaume atteignit son apogée avant de s'effondrer à partir de 1851, absorbé et dépecé par Samory Touré et ses alliés.

La puissance du royaume de Kong fut liée au contrôle des voies commerçantes au Sud (or, kola, armes) et du Nord (esclaves, bétail, sel et chevaux). Les marchands musulmans s'entourèrent de lettrés et de marabouts

2. LES PREMIERS EUROPÉENS

Des navigateurs portugais en 1469 fondèrent les comptoirs de Bassam et de Sassandra, avant que leur succèdent, deux siècles plus tard, les Hollandais, puis les Français à partir de 1842.

Les comptoirs européens faisaient le commerce de l'ivoire, du poivre et des esclaves, Bien que la Côte d'Ivoire fût relativement épargnée par la **traite**.

La colonisation française suivit, à ses débuts, une voie pacifique à travers des traités de protectorats négociés par de jeunes administrateurs (Treich-Laplène, **Binger**, Delafosse), aujourd'hui encore honorés par les Ivoiriens. La Côte d'Ivoire fut érigée en colonie en 1893. Mais la conquête du centre du pays se heurta à une vive résistance des Gouros et des Baoulés, et celle du Nord à la présence du chef malinké **Samory Touré**.

3. DE LA COLONIE À L'INDÉPENDANCE

3.1. MISE EN VALEUR DE LA COLONIE

La Côte d'Ivoire connut trois capitales successives : Grand Bassam, Bingerville puis **Abidjan**, en 1934, et désormais Yamoussoukro. Sa mise en valeur se caractérise par le développement de plantations, de café et de cacao, de palmeraies naturelles et de la forêt. Félix Houphouët (Boigny le bélier en baoulé), lance dès 1932 un mouvement de protestation contre les discriminations.

Entre les deux guerres, sont également réalisés des travaux d'infrastructure (port d'Abidjan et chemin de fer Abidjan-Niger).

3.2. L'ENTRÉE EN POLITIQUE DE FÉLIX HOUPHOUËT-BOIGNY

L'histoire de la Côte d'Ivoire s'identifie alors avec celle de Félix Houphouët-**Boigny**. Il fonde le syndicat des planteurs africains et est élu député en 1945 du collège indigène à l'Assemblée constituante française. En 1946 est promulguée la loi tendant à supprimer le travail forcé ; elle lui vaut une notoriété qui dépasse les frontières du pays et il crée le **Rassemblement démocratique africain (RDA)** en 1946. À Paris, on se méfie de celui qui s'est apparenté au groupe communiste de l'Assemblée.

En 1950, de graves incidents se produisent en Côte d'Ivoire et le parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI) est interdit. Mais Houphouët-Boigny est totalement intégré dans la vie politique française. Il devient ministre en 1956, et demeure au gouvernement avec le général de Gaulle. Il demeurera désormais, jusqu'à sa mort, l'allié fidèle et écouté de Paris.

4. LA PRÉSIDENTE DE FÉLIX HOUPHOUËT-BOIGNY (1960-1993)

4.1. UN RÉGIME « PATERNALISTE »

Houphouët-Boigny est élu président de la République au moment de l'indépendance en 1960. Le PDCI est un parti unique, mais, à partir de 1980, les électeurs peuvent choisir entre plusieurs candidats (présentés par la présidence!!).

La vie politique n'est marquée que par un complot en 1963 et un autre en 1973.

À partir de 1989 la vie politique s'anime et le vieux président, malade, freine autant qu'il le peut avant d'admettre l'instauration du multipartisme et un challenger, **Laurent Gbagbo**, chef du Front populaire ivoirien (FPI) qui l'affronte lors de la présidentielle de 1990. L'essentiel du pouvoir est assuré désormais par Alassane Ouattara, **premier ministre**.

4.2. POLITIQUE ÉTRANGÈRE

Le président est mu par plusieurs idées-forces, dont la principale est le rôle prépondérant qu'il entend faire jouer à son pays dans l'ensemble de l'Afrique francophone. L'ancien «compagnon de route» du PCF est devenu anticommuniste et s'oppose à ses deux voisins, le **Ghana** et la **Guinée**, lancés dans la voie du socialisme.

Il constate avec inquiétude, comme Paris, la montée en puissance du Nigeria pétrolier, ce qui l'amène à soutenir la dissidence du **Biafra**.

5. L'APRÈS HOUPHOUËT-BOIGNY : UNE SUCCESSION SOUS TENSION

5.1. HENRI KONAN BÉDIÉ (1993-1999) ET LE REPLI NATIONALISTE

F. Houphouët-Boigny, meurt en décembre 1993, et le président de l'Assemblée, **Henri Konan Bédié** fait adopter un nouveau code électoral en décembre 1994 afin d'empêcher la candidature de son principal concurrent, **A. Ouattara**, accusé d'être burkinabé. H.K. Bédié remporte l'élection présidentielle de 1995 et le débat politique se focalise dès lors sur le thème de l'«ivoirité».

Le président Bédié doit faire face à une situation intérieure difficile : paupérisation urbaine, réfugiés du Liberia et de la Sierra Leone, xénophobie rampante. La Côte d'Ivoire procède à un repli nationaliste : politique de préférence nationale en matière d'emploi, carte de séjour et nouveau Code foncier rural, qui interdit l'accès à la propriété aux non-Ivoiriens.

Un projet de révision de la Constitution qui accroît considérablement les pouvoirs, du chef de l'État est adopté en 1998. A. Ouattara, président du RDR, annonce sa candidature à l'élection présidentielle de 2000. Des affrontements se produisent et les principaux dirigeants du RDR sont arrêtés.

Fin 1999, les Ivoiriens procèdent à une véritable chasse aux Burkinabés, qui sont repoussés au-delà des frontières. Dans ce climat politique délétère, le président Bédié est destitué en décembre 1999 au terme d'une mutinerie de jeunes soldats.

5.2. LE GÉNÉRAL ROBERT GUEÏ (1999-2000)

Le général Gueï, ancien chef d'état-major, devient le nouvel homme fort du pays. Il forme un Comité national de salut public (CNSP) et annonce la tenue d'un référendum constitutionnel avant l'organisation d'élections générales. En juillet, la nouvelle Constitution et le nouveau Code électoral sont approuvés. La candidature de A. Ouattara est invalidée. H. Konan Bédié est écarté.

Au soir du premier tour, les résultats partiels sont favorables à L. Gbagbo, qui revendique la victoire. Le général Gueï refuse la défaite et est chassé par des milliers de manifestants. A. Ouattara conteste la légitimité du nouveau président. Cette situation explosive débouche sur de violents affrontements entre les partisans de L. Gbagbo (chrétiens du Sud) et ceux de A. Ouattara (musulmans du Nord), faisant près de 200 victimes.

6. LAURENT GBAGBO ET LES MENACES DE GUERRE CIVILE (2000-2011)

Laurent Gbagbo forme un gouvernement d'ouverture. Fin 2000, la candidature de A. Ouattara est à nouveau rejetée alors que le pays prépare l'élection des députés, Les violences reprennent. Le FPI distance le PDCI, mais les municipales de mars 2001 donnent une image différente du rapport des forces. En août 2002, le RDR entre dans le nouveau gouvernement d'ouverture.

6.1. LE COUP D'ÉTAT MANQUÉ DU 19 SEPTEMBRE 2002

En septembre 2002, sous la direction d'une trentaine de sous-officiers, des insurgés s'emparent de plusieurs bâtiments stratégiques d'Abidjan, de Bouaké, et de Korhogo. Le général Gueï, désigné comme responsable du putsch et le ministre de l'Intérieur sont tués, ainsi que plusieurs centaines de personnes. Les troupes loyalistes reprennent le contrôle d'Abidjan, mais les villes du Nord restent aux mains des rebelles.

Le pays est coupé en deux et la menace de guerre civile n'est circonscrite que grâce à la présence de forces d'interposition : conformément à l'accord de défense franco-ivoirien (opération «Licorne»), et ces forces impliquent les pays voisins à travers l'envoi de «Casques blancs» de la (CEDEAO).

6.2. L'ACCORD DE LINAS-MARCOUSSIS DE JANVIER 2003 : LA PAIX MALGRÉ LES IVOIRIENS

Après l'échec de plusieurs médiations africaines, la France obtient à l'arraché un accord entre les Ivoiriens à Linas-Marcoussis (Essonne), en janvier 2003, qui prévoit la nomination d'un Premier ministre de consensus à la tête d'un «gouvernement de réconciliation nationale». À Abidjan, des «jeunes patriotes» outragés, se livrent à des violences anti-françaises. En mars 2003, un compromis est finalement trouvé (accord d'Accra).

6.3. NI GUERRE NI PAIX

Le gouvernement d'union nationale est boycotté par les partis et le pays est toujours coupé en deux. Mettant à profit la «guerre des chefs» le régime du président Gbagbo s'est rétabli sans partage réel du pouvoir. Malgré la publication d'une enquête des Nations unies concluant à l'existence d'«escadrons de la mort» proches de la présidence ivoirienne, assassinats ciblés, rackets, exécutions ou disparitions d'étrangers se succèdent accompagnés d'un chantage à l'égard de la France. Sur l'ensemble du territoire, la violence s'est banalisée (massacres de mars 2004 à Abidjan, ceux de juin 2004 à Bouaké et à Korhogo) et les purges qui s'ensuivent font une centaine de morts.

En avril 2004, l'Onuci se déploie dans le pays. La situation se dégrade à nouveau en novembre 2004 quand L. Gbagbo ordonne le bombardement de positions rebelles à Bouaké et à Korhogo. Un raid de l'aviation ivoirienne contre les troupes françaises à Bouaké fait 9 morts et 34 blessés parmi les soldats de l'opération «Licorne». En représailles, la France détruit l'ensemble de l'aviation ivoirienne et procède à l'évacuation de huit mille de ses ressortissants, devenus la cible des exactions des «patriotes». Le Conseil de sécurité de l'ONU impose alors un embargo immédiat sur les ventes d'armes à

la Côte d'Ivoire.

6.4. L'INCESSANT REPORT DES ÉLECTIONS

Selon l'accord obtenu par une médiation, un plan de sécurité permettra le retour en Côte d'Ivoire des acteurs réfugiés à l'étranger, tels que H. Konan Bédié et A. Ouattara. Premier ministre de transition, Charles Konan Banny est chargé d'organiser le désarmement des forces rebelles et l'élection présidentielle avant octobre 2006.

En juillet 2010, le pays n'est toujours pas sorti de la crise. Après avoir porté pouvoir et opposition au bord de la rupture, le différend entraîne un nouveau report de la date des élections, finalement organisées en octobre et novembre 2010

7. ALASSANE OUATTARA (2010-)

7.1. LA CRISE POST-ÉLECTORALE ET LA CHUTE DE L. GBAGBO

A. Ouattara s'impose selon la Commission électorale indépendante, résultat avalisé par les Nations unies et l'**Union africaine (UA)**.

Mais le Conseil constitutionnel, suspecté d'être acquis à L. Gbagbo, proclame la victoire du président sortant.

Un bras de fer s'engage dès lors entre les deux prétendants, avec un L. Gbagbo, inflexible. Sur le terrain, le blocage se transforme en conflit avec exode massif de populations, activité économique à l'arrêt, usage de mercenaires dans les deux camps, massacres de civils, guerre de quartiers, jusqu'à ce que le rapport de force militaire évolue en faveur de A. Ouattara et ses alliés des Forces nouvelles, alors que l'armée régulière est mise en déroute ou finit par lâcher L. Gbagbo. La force française Licorne intervient militairement avec l'aval des Nations unies au côté de l'Onuci. De plus en plus isolé, L. Gbagbo est appréhendé le 11 avril 2011. Après avoir annoncé l'ouverture d'une procédure judiciaire contre L. Gbagbo, son épouse et ses collaborateurs, A. Ouattara affirme sa volonté de créer une «Commission vérité et réconciliation» afin de faire la lumière sur les violations des droits de l'homme.

7.2. LE DIFFICILE RETOUR À LA PAIX CIVILE

Tandis que L. Gbagbo comparait devant la Cour pénale internationale de La Haye en décembre 2011, des élections législatives ont lieu en Côte d'Ivoire et le Rassemblement des républicains, parti d'Alassane Ouattara, vient sans surprise en tête.

La fin de la crise post-électorale permet à la Côte d'Ivoire de renouer avec une croissance économique soutenue (exportations à la hausse, bons résultats dans l'agriculture, importants investissements dans les infrastructures, retour des investisseurs étrangers).

7.3. LE SECOND MANDAT D'A. OUATTARA

Fort d'un bilan économique encourageant en 2015, A. Ouattara est réélu dès le premier tour. Mais les relations entre le pouvoir et l'opposition se crispent à l'occasion de la réforme constitutionnelle approuvée par référendum, en octobre 2016 (suppression de la condition d'«ivoirité», création d'un poste de vice-président, institution d'un Sénat).

A. Ouattara est conforté par les résultats des élections législatives de décembre remportée par la coalition au pouvoir (RHDP).

En janvier 2017, tandis que Daniel Kablan Duncan accède à la vice-présidence (un poste aux contours encore flous), Amadou Gon Coulibaly (secrétaire général de la présidence depuis 2012) le remplace comme Premier ministre.

À suivre...

Décembre 2020
Pierre-Marie Chaffaut

